

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
92	92	65

PRESENTS	55
POUVOIRS Suppléants	1
POUVOIRS Titulaires	9
ABSENTS	27

Vote Pour :	65
Vote Contre :	0
Abstention :	0

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 19 JANVIER 2026Date de la Convocation

13 JANVIER 2026

Date d'Affichage

13 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi dix-neuf janvier à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Laurent ALBERGE, Alain ASSIÉ, Julien BACOU, Jean-François BAULES, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Bertrand BOUYSSIE, Robert CINQ, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Jean-Marc DUBOE, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Muriel GEFFRIER, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Gwenaél GRANGER, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Michel MALGOUYRES, Marie-Claire MATE, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Stéphanie NADAI-PUECH, Fernand ORTEGA, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Jean TKACZUK, Benoît TRAGNÉ, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Jean-Marie VALATX, François VERGNES, Claire VILLENEUVE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Blaise AZNAR à Mathieu BLESS, Florence BELOU à Michelle LAVIT, Dominique BOYER à Martine SOUQUET, Sébastien CHARRUYER à Maryline LHERM, Christelle HARDY-HEBRARD à Claire VILLENEUVE, Elisabeth LOYER à Marie GRANEL, Régine MOULIADE à Christian LONQUEU, Didier SALANDIN à Pascale PUIBASSET, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Lahcène BAAZIZ, Ann BARNES, Jean-Louis BOULOC, Françoise BOURDET, Jean-Claude BOURGEADE, Gabriel CARRAMUSA, Alain CAUDERAN, Céu DA COSTA, Christian DULIEU, Serge GARRIGUES, Maryse GRIMARD, Patrick LAGASSE, Jean-Paul LALANDE, Françoise MALAURE-NERIN, Saïd MEHDI, Marie MONTELS, Christel PALIS, Francis PRADIER, Ludovic RAU, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND, Jacques VIGOUROUX

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°16_2026

ACTES : 1.1.2

OBJET DE LA DELIBERATION : 17- Autorisation de signature des accords-cadres en groupement de commandes relatifs aux « Vérifications périodiques réglementaires, installation et maintenance des équipements »

Exposé des motifs

Il s'agit d'accords-cadres relatifs aux « Vérifications périodiques réglementaires, installation et maintenance des équipements », lancés en procédure formalisée du 14 octobre au 24 novembre

2025.

La consultation a été lancée en groupement de commande, selon les conventions de groupement relatives respectivement aux lots 1, 2 et 3 signées en date du 13 octobre 2025.

La consultation comprenait trois lots relatifs à différents types d'équipements réglementaires, et pour lesquels les communes ont pu adhérer au groupement de manière sélective, lot par lot :

. Lot n°1 Vérifications périodiques réglementaires, installation et maintenance des moyens de secours et de lutte contre l'incendie pour la communauté d'agglomération et les communes de Briatexte, Cestayrols, Rivières et Saint-Gauzens

. Lot n°2 Vérifications périodiques réglementaires des installations techniques pour la communauté d'agglomération et les communes de Briatexte, Rabastens, Rivières et Saint-Gauzens

. Lot n°3 Vérifications périodiques réglementaires des aires de jeux et des équipement sportifs pour la communauté d'agglomération et les communes de Briatexte, Loupiac, Rabastens, Rivières et Saint-Gauzens.

La durée des accords-cadres est fixée à compter de leur notification pour une durée initiale de 12 mois.

Ces accords-cadres seront reconductibles de manière tacite 3 fois pour des périodes de 12 mois chacune soit de 48 mois au maximum.

Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 08 janvier 2026 a attribué les accords-cadres pour le lot 1 à l'entreprise EUROFEU SERVICES et pour les lots 2 et 3 à l'entreprise QUALICONSULT Exploitation.

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé,

Vu le Code de la commande publique notamment les articles R2124-2 1° et R2162-2 2° et R2162-13, R2162-14,

Considérant la Commission d'appel d'offres du 08 janvier 2026,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **autorise** Monsieur le Président à signer les accords-cadres conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, et tout document afférent,

Lot n°1 Vérifications périodiques réglementaires, installation et maintenance des moyens de secours et de lutte contre l'incendie pour la communauté d'agglomération et les communes de Briatexte, Cestayrols, Rivières et Saint-Gauzens

EUROFEU SERVICES
12 RUE ALBERT REMY
28250 SENONCHES

Etablissement réalisant le marché : CASTRES

Selon le bordereau de prix unitaires et pour un montant maximum, par période, de 200 000.00 euros HT

Lot n°2 Vérifications périodiques réglementaires des installations techniques pour la communauté d'agglomération et les communes de Briatexte, Rabastens, Rivières et Saint-Gauzens

QUALICONSULT Exploitation
1 RUE DE LA PADERNE
31170 TOURNEFEUILLE

Selon le bordereau de prix unitaires et pour un montant maximum, par période, de 87 500.00 euros HT

Lot n°3 Vérifications périodiques réglementaires des aires de jeux et des équipement sportifs pour la communauté d'agglomération et les communes de Briatexte, Loupiac, Rabastens, Rivières et Saint-Gauzens

QUALICONSLT Exploitation

1 RUE DE LA PADERNE

31170 TOURNEFEUILLE

Selon le bordereau de prix unitaires et pour un montant maximum, par période, de 25 000.00 euros HT

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le 26 JAN. 2026

- publication - mise en ligne
Le 26 JAN. 2026

et/ou notification
Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,


Le Secrétaire de séance,
Paul BOULVRAIS




Le Président,
Paul SALVADOR

Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le 26/01/2026

ID : 081-200066124-20260119-16_2026-DE

